

Contrôleur général

Conception et direction des sapeurs-pompiers professionnels · Filière incendie et secours · Catégorie A



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
7	4 111 € → 5 277 €	3 263 € → 4 189 €	9 ans 3 mois

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	3 ans 3 mois	1027	835	4 110,52 €	3 262,51 €	
2e	1 an 4 mois	HEA	-	4 405,89 €	3 496,95 €	+234,44 €
2 - chevron 2	1 an 4 mois	HEA2	-	4 578,19 €	3 633,70 €	+136,75 €
2 - chevron 3	1 an 4 mois	HEA3	-	4 809,56 €	3 817,33 €	+183,63 €
5e	1 an	HEB	-	4 809,56 €	3 817,33 €	±0,00 €
3 - chevron 2	1 an	HEB2	-	5 011,39 €	3 977,53 €	+160,20 €
3 - chevron 3	fin de grille	HEB3	-	5 277,22 €	4 188,52 €	+210,99 €
Spécial	1 an	HEB BIS	-	5 277,22 €	4 188,52 €	±0,00 €
Spécial - chevron 2	1 an	HEB BIS2	-	5 415,06 €	4 297,92 €	+109,40 €
Spécial - chevron 3	-	HEB BIS3	-	5 557,82 €	4 411,23 €	+113,31 €

En résumé : du 1er au 3 - chevron 3 échelon, le net estimé passe de 3 263 € à 4 189 €, soit 926 € de plus en 9 ans 3 mois.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Et après ?

C'est le grade le plus élevé de ce cadre d'emplois. Pour aller plus loin, il faut changer de cadre d'emplois, par concours ou par promotion interne.